



Le projet Nadoum
" Subvention régionale du Fonds Mondial"
CHERCHE UN.E CONSULTANT.E

Réf TBD3

Date de début : 07 novembre 2023

Date de fin : 18 décembre 2023

I). INTRODUCTION ET CONTEXTE

Cette consultation rentre dans le cadre du projet, Nadoum : Ensemble pour le changement – Pérenniser les services dans la région MENA – soutenu par le Fonds mondial.

Cette mission visant à assurer le suivi des activités de plaidoyer réalisées dans le cadre de la réforme de la loi 52 relative aux stupéfiants s'inscrit dans un contexte hautement stratégique et crucial. Cette réforme législative revêt une importance capitale, car elle vise à redéfinir les politiques et les réglementations entourant les stupéfiants, avec des implications majeures pour la société, la santé publique, et la justice pénale. L'ancienne loi 52 présentait des défis considérables en termes de répression, de prévention, et d'accès aux soins pour les personnes affectées par l'usage de stupéfiants. La réforme de cette loi a été initiée pour remédier à ces problèmes, en adoptant une approche plus progressive et en alignant les politiques publiques sur les avancées internationales en matière de drogues. Pour mener à bien cette réforme, il est essentiel d'assurer un suivi rigoureux des activités de plaidoyer qui ont contribué à sa réalisation, afin de garantir sa mise en œuvre effective, sa légitimité auprès de la population, et son impact positif sur la société. La mission de consulting se positionne ainsi comme un maillon essentiel pour concrétiser les aspirations de cette réforme législative et garantir son succès dans le contexte spécifique de la loi 52 relative aux stupéfiants.

OBJECTIF DE LA MISSION :

Évaluation du plaidoyer existant : La mission consisterait d'abord à évaluer les activités de plaidoyer qui ont été réalisées jusqu'à présent en relation avec la réforme de la loi 52 sur les stupéfiants. Cela inclurait l'analyse des stratégies utilisées, des partenariats établis, et des résultats obtenus.

Identification des lacunes et des opportunités : Il s'agirait ensuite d'identifier les lacunes dans les activités de plaidoyer actuelles et de repérer les opportunités non exploitées. Cette étape permettrait de déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré.

Élaboration d'un plan de suivi : Sur la base de l'évaluation précédente, le consultant devrait élaborer un plan de suivi détaillé pour les activités de plaidoyer. Ce plan devrait inclure des objectifs clairs, des indicateurs de performance, un calendrier, des responsabilités, et des ressources nécessaires.

RÉSULTATS ATTENDUS/LIVRABLES

Le/la consultant.e aura les responsabilités suivantes :

- △ Suivi des activités de plaidoyer liées à la réforme de la loi 52.
- △ Collecte, analyse et synthèse de données pertinentes.
- △ Identification des opportunités et des obstacles.
- △ Préparation de rapports périodiques sur l'avancement de la réforme.
- △ Recommandations pour l'ajustement de la stratégie de plaidoyer.
- △ Appui à la coordination des actions avec les partenaires et parties prenantes.

Qualifications :

- Expérience confirmée dans la réalisation d'études auprès des populations clés et vulnérables, et spécialiste dans le domaine du VIH ;
- Expérience confirmée d'au moins 10 ans dans la coordination d'activité de plaidoyer ;
- Compétences spécifiques en matière de plaidoyer et de réforme législative.
- Connaissances du contexte local en matière de stupéfiants et de politiques publiques.
- Expérience préalable dans des missions similaires.

Comment envoyer votre candidature ?

ENVOYER UN CV détaillé

Les dossiers de soumission doivent être envoyés en version électronique par email en indiquant en objet **ActTBD3** à l'adresse suivante : contact.association.ness@gmail.com en copie : combineeprevention@gmail.com

Le délai de soumission est le **06 novembre à 20H**, heure locale de Tunis.